

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2021

Présents : CHEVALLEREAU Pascal, DEMIZIEUX Chrystel, GUYONNAUD Stéphane, HARDY Yann, HUDRY-CLERGEON Vincent, JONO Jean-Marc, MICHEL Julien, MOLON Philippe, OUVRIER-NEYRET Pascal, PAILLOT Sarah, ROISINE Philippe, SOBOTA Sylvain, TISSOT Stéphane.

Excusée : MASSART Nathalie

Présent en distanciel : 0

Pouvoir : 1

HUDRY-CLERGEON Vincent est désigné comme secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) *Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 janvier 2021*
- 2) **Forêt** : *programme des travaux 2021*
- 3) **Travaux** : *Ecole*
- 4) **Finances** :

- 4.1. *Subventions aux associations*
- 4.2. *Rachat de la dette communale*
- 5) *Informations et questions diverses*

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation compte-rendu dernier conseil municipal	Approuvé à l'unanimité	
2	Présentation des travaux forestiers prévus pour 2021. Proposition au vote de la solution retenue Ventes pour un montant de 14700 € (12000 € vente résineux et 2700 € ventes coupes affouagères) Dépenses à hauteur de 12690 € HT)	Approuvé à l'unanimité	
3	Travaux école : l'achèvement des travaux conditionne l'obtention des subventions.	Faire le point sur les DGD => Responsable DGS	
4.1	Subventions aux associations	Cf point 4.1 pour les attributions de subventions. Approuvé à l'unanimité	
4.2	Rachat de la dette	Décision de ne pas racheter la dette adoptée à la majorité	
5	Prêt gratuit de la salle de La Bujalaz à Mme Vittoz	Approuvé à l'unanimité pour la journée du 6 mars 2021	A revoir par commission bâtiment

2. Travaux forestiers : Description de la solution

Exploitation (5600 €) et vente de résineux (parcelles 23 et 33), remise en état de la piste pour assurer l'exploitation des bois (2690 €), abatage et débardage de la coupe affouagère (1500 €), frais de garde (2900 €).

3. Travaux école :

Les travaux restants sont :

- Remise en peinture porte cantine N°2,
- Nettoyage salle de motricité,
- Déflecteur sur la VMC.

4.1. Subventions aux associations : Amicale des Sapeurs-Pompiers du Bouchet Mont Charvin, Association Touristique du Charvin, USEP, Lou Z'Amoujeux, Sou des Ecoles se sont manifestées pour les subventions.

A noter que l'école de Lilou Boisier (association ADIMC 74) sollicite la commune de Serraval.

Proposition :

ATC = 200 €

Amicale des Sapeurs-Pompiers du Bouchet Mont Charvin = 200 €

Lou Z'Amoujeux = 200 €

USEP = 200 €

Ecole de Lilou = 200 €

Sou des Ecoles = 200 €

Banque alimentaire = 75 € (à revoir selon décision de prise en charge par la CCVT)

4.2. Rachat de la dette :

Un travail a été réalisé avec les 2 banques auprès desquelles les emprunts communaux ont été contractés. (CA des Savoies et Caisse d'Épargne). Plusieurs possibilités ont été présentées. Le rachat de la dette, et ceci quel que soit l'organisme prêteur, se traduit toujours par un coût global après rachat plus élevé qu'avant rachat (indemnités de rachat très importantes).

La solution retenue a donc été de ne pas racheter la dette.

5. Informations et questions diverses

Sentier : réflexion en cours avec la CCVT sur le chemin entre le village et La Sauffaz.

Épicerie : réflexion en cours sur un avenant à la location de l'épicerie et réflexion sur un contrat de location de la salle de La Bajulaz à finaliser pour soumission au prochain conseil municipal.

Le conseil municipal autorise Mme Vittoz, gérante de l'épicerie, à utiliser la salle de La Bajulaz le 6 mars 2021 à titre gratuit (décision prise en attendant d'avoir finaliser la réflexion et les conditions de mise à disposition de la salle).